





DEVENIR AIDE SOIGNANT en signant un contrat d'apprentissage

CFA Santé Retraite afpc

Présentation de l'AFPC

- Afpc signifie : Association pour la Formation Professionnelle Continue
- 3 pôles de formation :

* CFA: Centre de Formation par l'Apprentissage

Métiers : aide soignant, infirmier

* FPC: Formation Professionnelle Continue pour

les professionnels en poste

* IFAS: Institut de Formation Aide Soignant









CFA métier Aide soignant

Où faire une formation DEAS par l'apprentissage avec le CFA de l'afpc?

5 Unités de formation :

Rentrée de SEPTEMBRE 2020

- IFSanté à LOMME
- > IFAS Saint Venant

Rentrée de JANVIER 2021

- Marquette lez Lille
- Valenciennes
- Dunkerque



PLAN

- Présentation des 2 cursus possibles :
- > PARTIEL : pour les titulaires d'un diplôme passerelle
- COMPLET
- Modalités de financement de la formation
- Apprentissage

Les 2 CURSUS

CURSUS COMPLET

- * 8 Modules de formation :
- Module 1: Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
- Module 2 : L'état clinique d'une personne
- * Module 3: Les soins
- Module 4 : Ergonomie
- Module 5: Relation Communication
- Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
 - Module 7: Transmission des informations
 - Module 8: Organisation du travail

CURSUS PARTIEL:

selon le diplôme passerelle

BAC PRO ASSP

BAC PRO SAPAT

DEAES

DEAMP

DEAP

DEAVS

TP AVF

DEA

L'APPRENTISSAGE

Apprentissage Parcours partiel

12 mois : selon le diplôme passerelle

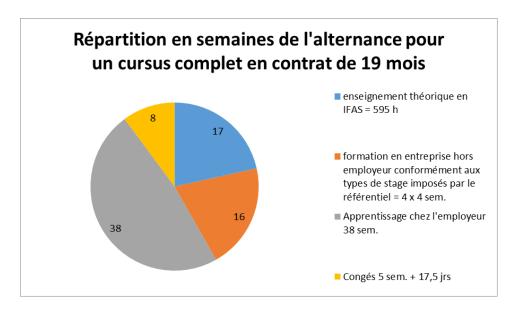
- Semaines de théorie
- Semaines de formation pratique en entreprise. Chez l'employeur et autre structure
- Périodes de professionnalisation chez l'employeur
- Même contenu de formation
- Evaluation continue

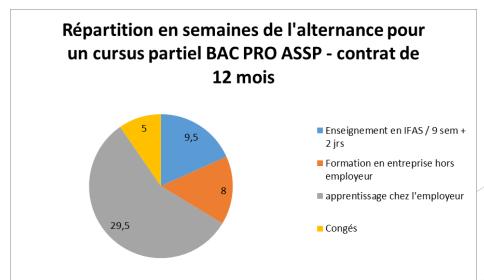
APPRENTISSAGE - Parcours complet

19 mois

- •17 semaines de théorie
- •24 semaines de formation pratique chez l'employeur et autres structures
- Périodes de professionnalisation chez l'employeur
- Même contenu de formation
- Evaluation continue

En résumé





L'APPRENTISSAGE:

3 conditions pour choisir le cursus apprentissage:

► Etre admis à l'IFAS :



- Avoir moins de 30 ans au moment de la signature du contrat, sauf pour les personnes en situation de handicap
- ► Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur (EHPAD, Clinique, SSIAD...)

Qui fait quoi



Valide la candidature de l'apprenti

Transmet la candidature aux employeurs identifiés

Vérifie le contrat

Le jeune

S'inscrit au CFA

Transmet une candidature au cfa

Réalise un entretien avec l'employeur

Vérifie et signe son contrat d'apprentissage

Organisme
d'enregistrement;
OPCO ou
DIRECCTE
Valide et enregistre le



contrat







L'entreprise

Convoque le candidat pour un entretien

Réalise les démarches administratives d'embauche : dépôt du contrat auprès de l'OPCO, DUE, Visite médicale d'information...



Les aspects financiers



- Prise en charge du coût de formation par le CFA
- Rémunération de l'apprenti par l'employeur (voir tableau)
- Aide de 100 € par an pour la restauration pour jours de théorie
- Aide aux transports forfait kilométriques pour heures de théorie
- Carte génération de 200 € pour achat matériel (blouses)
- Aide au permis de conduire 500 €
- Aide au logement jusqu'à 100 € / mois
- Avantages identiques à ceux des étudiants avec la carte des apprentis (remise sur les loisirs...)



FICHE INFORMATION FINANCEMENT: décret n°2018-1347 du 28 décembre 2018

Grille de salaire d'un apprenti

Exécution du contrat	- de 18 ans	18 / 20 ans	21 /25 ans	+ 26 ans (décret du 28 décembre 2018 n°2018-1347
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100 % du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100 % du SMIC

Ce salaire est exonéré de charges salariales pour la partie inférieure à 79% du smic

Le montant NET équivaut au montant BRUT. Non soumis à l'IR Les parents restent bénéficiaires CAF

LES AUTRES AVANTAGES

- Être un salarié rémunéré en vue d'une qualification professionnelle
- Vous bénéficiez des prestations suivantes :
 Régime général de sécurité sociale, protection sociale, retraite, chômage, congés payés, convention
 - collective
- Votre salaire n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu

Mutuelle

Vous bénéficiez de la mutuelle d'entreprise si vous le souhaitez

Ou celle de vos parents



COMMENT SIGNER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

- Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation type (duplicable à tous types d'employeurs) : le CFA les transmets aux employeurs identifiés
- Vous pouvez aussi faire des recherches personnelles: Demander un entretien auprès de l'employeur
- L'employeur remplit le contrat d'apprentissage
- Signature de l'apprenti
- Visa du CFA
- Enregistrement par l'OPCO Santé après dépôt par l'employeur

LE DEROULEMENT DE VOTRE APPRENTISSAGE

- ► Le livret d'apprentissage
- Période d'essai: 45 jours chez l'employeur
 Visite en entreprise

(maître d'apprentissage - apprenti et formateur)

Calendrier de la formation: alternance de période de théorie en IFAS, de périodes chez l'employeur (immersion en équipe de travail), périodes hors employeur selon les disciplines de stage (chirurgie, médecine, santé mentale, extra hospitalier, gériatrie)

LE DEROULEMENT DE VOTRE APPRENTISSAGE

- Mise en relation et recherche d'employeurs
- Le CFA envoie les candidatures et opère la mise en relation => les candidats doivent également faire des recherches personnelles d'employeurs
- Signature du contrat, période d'essai de 45 jours
- Possibilité de recrutement dans la structure

En résume : pourquoi être apprenti

Un tremplin pour trouver un emploi



Une première expérience professionnelle longue



Une formation gratuite à un métier



Un accompagnement par un professionnel qualifié



Un diplôme ou un titre professionnel reconnu

NOS COORDONNEES

- ► CFA de l' afpc
- **▶** 03 20 91 79 79



- **▶** <u>www.afpc-formation.com</u>
- ► cfa@afpc-formation.com





